

Apprendre à débattre au lycée

“La joute oratoire”

Débattre peut paraître simple. Ne suffirait-il pas de laisser des élèves parler ?... Mais pour que des monologues ne se juxtaposent pas, pour que l'on ne soit ni dans le rapport de force, ni dans le domaine de l'échange d'opinions où tout propos se vaudrait, l'enseignant de français, au lycée notamment, se doit de croiser les diverses composantes de cette pratique du langage. Et d'autant plus, qu'il a pour projet d'inclure cette pratique dans un apprentissage de la “citoyenneté”.

Débattre oralement, c'est sérieux

Cet apprentissage est en effet au croisement de l'apprentissage de plusieurs compétences : concevoir une opinion, savoir formuler des idées, les organiser, les hiérarchiser, entendre la parole de l'autre. En effet parce qu'il s'agit de l'oral, parce qu'il s'agit d'une pratique qui peut paraître naturelle, les élèves, et quelquefois les enseignants, ont pu imaginer, voire imaginent encore, que cela s'apprend, s'enseigne, naturellement. Pour lutter contre cette représentation, il est important de mettre en place un certain rituel qui permettra à tous de mieux comprendre quelles sont les conditions pour que le débat puisse s'instaurer et jouer son rôle dans l'élaboration de la pensée : apprendre à penser, apprendre à argumenter et non seulement apprendre à dire. Cela requiert que l'on s'appuie à la fois sur du vécu, des connaissances mais aussi que l'on sache adopter des points de vue successifs. Il faut pouvoir abandonner, au moins pour un temps, son opinion première. On voit donc que l'on rejoint l'exercice rhétorique dans son sens premier, dans son sens le plus noble, à condition toutefois que chaque élève puise ses idées dans un patrimoine commun, sinon les disparités sociales et l'écart entre les aptitudes naturelles ne pourront que s'accroître.

Autre préalable, il faut que le dispositif prévoie que la parole circule entre tous les membres de la classe, parole certes mais aussi écoute. A l'enseignant de trouver une mise en œuvre qui permette à tous ces enjeux de se réaliser.



Une pratique ritualisée

Pour que les élèves voient dans l'oral, une pratique "sérieuse", il apparaît donc primordial de mettre en place un rituel. Pour l'établir, je me suis inspirée d'une fiche appelée *Joute oratoire* et publiée dans l'ouvrage *Des méthodes pour le lycée*. Par ailleurs, j'ai inscrit cette pratique dans "le prix littéraire de la citoyenneté". Ce sont donc les cinq ouvrages de la sélection qui servent de base d'échanges à chaque séance. L'utilisation des heures de modules facilite cette pratique : les élèves ne sont que 18 ! J'ai pris ici pour exemple *La Croix d'Adem* dont la trame narrative s'appuie sur le conflit entre serbes et albanais du Kosovo.

Phase 1 : Par écrit et individuellement, chacun fait la liste des sujets dont il aimerait débattre à la suite de la lecture. L'enseignant liste les questions au tableau ou au rétro-projecteur. A ce moment, il ne s'agit plus de la proposition de tel ou tel mais de l'objet de travail de la classe dans son ensemble. On procède par modifications successives du libellé et la classe se rallie à la question la plus consensuelle. Le livre précédemment cité donnera donc lieu à un débat autour de la question : "Existe-il des raisons légitimes de faire la guerre et de prendre des civils en otages ?".

Phase 2 : Recherche de deux points de vue contradictoires et d'arguments. Cette réflexion se fait d'abord individuellement et par écrit. Il importe que chacun produise des idées et apprenne à surseoir à l'exercice de la parole. Lorsque chacun a des propositions à formuler, ils sont autorisés à confronter leurs idées en binômes. Ils les réécrivent sur un autre "papier" en veillant à ce que chaque thèse, chaque argument s'inscrive explicitement dans le sujet posé. Il peut être judicieux au début de cet apprentissage de disposer de "papiers" de couleurs différentes qui facilitent le repérage des différentes phases.

Phase 3 : Recherche d'exemples par groupes de quatre. Deux binômes se regroupent : on additionne les arguments, les regroupe en les reformulant le cas échéant. Une autre consigne est donnée qui consiste à coupler chaque argument avec un exemple. Ceux-ci doivent appartenir à chacun de ces domaines : la lecture de l'ouvrage, un fait historique, l'actualité. Cette consigne a pour but de les contraindre à éviter de recourir à des exemples liés uniquement à des références personnelles. On peut espérer que ce réflexe jouera lorsqu'ils seront en situation de produire des argumentations plus classiques, du type de celles auxquelles ils sont confrontés à l'épreuve du baccalauréat.

Phase 4 : Constitution des deux équipes : chacune d'elles sera chargée de défendre l'une des deux thèses. L'enseignant veille à ce que l'hétérogénéité des comportements soient équitablement repré-

sentée dans ces deux équipes. Elles se choisissent un responsable qui sera le garant de l'avancée de la tâche, un secrétaire et un régulateur du temps. L'équipe cumule les arguments, les exemples, envisage le moment où il sera opportun de les avancer. Chaque argument, chaque exemple ne sera validé — par le "sage" — que s'il répond de manière précise à celui qui a été avancé par l'équipe adverse. A ce stade du travail, beaucoup de débats se "miment" — "ils vont nous dire... on leur répondra". Le travail de décentration par rapport à l'opinion dans ce qu'elle a de spontané est très fort ainsi que le travail de formulation, de précision. En outre, la prise de parole avec la prise de risque qu'elle suppose se fait à l'intérieur d'un petit groupe ; c'est une aide pour les moins aventureux. Enfin chaque équipe désigne un sage : chacun des deux distribuera la parole aux membres de son équipe, reformulera les arguments et jugera de la validité des arguments. L'enseignant établit le script des échanges et est le garant du fonctionnement du dispositif ; cet élément servira de base à un travail ultérieur d'écriture de l'argumentation.

Phase 5 : Les deux équipes alignent leurs tables et chaises de façon à se mettre en ligne, les sages se mettent en position décalée et l'enseignant en retrait. Le rituel de ces configurations successives est fondamental pour que les élèves intègrent aussi des postures mentales qui les aideront à la décentration que nécessite l'exercice oral ou écrit d'une argumentation respectueuse du point de vue adverse.

Le débat peut alors se jouer mais la parole ne peut être donnée deux fois au même élève.

Au final, ce dispositif permet d'améliorer un certain nombre de compétences :

- se forger une opinion raisonnée à partir d'une lecture
- distinguer opinion spontanée et argumentation
- être capable de se distancier et d'anticiper
- choisir des exemples dans des registres variés
- écouter l'autre et gérer la parole.

Et les élèves ?

Au départ, enthousiasme pour ce qui apparaît dans un espace scolaire dominé par l'écrit, comme une récréation. A la fin, des réactions du type : "on ne croyait pas que c'était si difficile !" mais de idées fusent pour d'autres sujets et d'autres livres. Le dispositif peut être réutilisé dans le cadre des rencontres inter-classes du prix littéraire de la citoyenneté et sera complété par des enregistrements audio ou vidéo.

C. RIOU, professeur de français